



# MUTUELLE COMMUNALE

En France, près de 2.5% des Français vivent sans mutuelle santé. Cela représente 2,5 millions de personnes. Pour certains, c'est un choix mais pour d'autres, c'est le niveau de revenus qui est le premier facteur pour renoncer à souscrire à une mutuelle.

La commune de Gardouch par l'intermédiaire de son CCAS a décidé de se mobiliser pour améliorer l'accès aux soins des administrés. Depuis plusieurs mois, le CCAS a étudié des propositions de complémentaires santé communales car l'accès à la santé est une condition essentielle pour mieux vivre.

La mutuelle « Mutami » a été sélectionnée pour vous proposer une complémentaire à des tarifs négociés qui réponde aux besoins de chacun avec une logique de solidarité pour tous.

## Qui peut adhérer ?

Les contrats de Mutami (au nombre de quatre garanties) s'adressent à toutes les personnes habitant ou travaillant à Gardouch (retraités, salariés, étudiants, commerçants ...). Pour les étudiants boursiers, 100€ est offert via le Pass Mutuelle Etudiant.e Région Occitanie. Il n'y a pas de limite d'âge.

Chaque formule propose une garantie identique, une tarification par tranche d'âge unique à partir de 70 ans, sans questionnaire médical, sans limite d'âge et sans délai d'attente.

## Y-a-t-il d'autres services ?

OUI : la Mutami vous propose avec toutes les garanties, en inclusion, une assistance vie quotidienne, une solution de prévoyance, un deuxième avis médical, une protection juridique et la téléconsultation illimitée.

## Comment adhérer ?

La Mutami propose des permanences mensuelles (le jeudi) à la mairie de 17h à 18h30.

**Pour cela, contacter la Mairie afin de prendre RDV. En dehors des permanences, vous pouvez également contacter la Mutami au 09 77 42 55 25 ou vous rendre à l'agence de proximité située à Toulouse au 70 boulevard Matabiau.**